

LA NOMINATION DU RECTEUR

DES PROFESSEURS FONT LE PROCÈS DE LA PROCÉDURE ET DE L'UNIVERSITÉ

Une volonté de changer le style du rectorat et la ferme intention d'accroître la participation réelle des professeurs dans les structures décisionnelles de l'Université, tels sont les deux points majeurs qui sont ressortis tout au long du colloque organisé conjointement par l'APUM et le SGPUM le 5 décembre dernier. Une soixantaine de professeurs (sur un objectif de 1,200 environ), ainsi que quelques personnes dont les noms apparaissent sur la liste de suggestions pour le choix du recteur ont participé à ce colloque.

Portrait du recteur

Au cours d'une discussion de près de trois heures sur des thèmes comme la présence de l'Université dans la société, le système universitaire et l'État québécois, les priorités de cette institution et ses composantes, les professeurs ont tracé le portrait robot du recteur qu'ils veulent à la tête de l'U. de M.

Ce recteur devra être "une personne ouverte au changement" comme l'a précisé M. Jean Gagné, "au service de toute la société" de l'avis d'un des invités de l'extérieur, M. Gaston Michaud, "capable de catalyser les énergies de la communauté universitaire face à l'autorité gouvernementale basée sur la rentabilité et la technologie", selon le vice-président du syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke, M. Jean-Pierre Casterman, "en dehors de l'administration actuelle", a fait remarquer M. Michel Brunet. Bref, les professeurs veulent un recteur qui se rapproche par son action des désirs de la base. Ils n'ont toutefois pas précisé si ce premier personnage de l'Université devait être choisi à l'intérieur ou à l'extérieur de nos murs.

Une administration centralisatrice

Après avoir écouté les quatre invités, MM. Gaston Michaud, Jean-Pierre Cas-

terman, Bernard Beugnot et Henri-F. Gauthrin (l'autre invité, M. Laurent Laplante, n'a pu se présenter étant retenu ce jour-là à Québec), les professeurs ont surtout dénoncé dans leurs interventions le style actuel de l'administration, trop centralisateur selon eux, et contesté les composantes de l'Université telles que définies dans la Charte et qui laissent, de l'avis des enseignants, peu de place à une réelle participation des professeurs.

L'organigramme des structures de l'U. de M. sous leurs yeux, ils ont souligné que les pouvoirs de décision se situaient au sommet, la Charte ne laissant aux unités de base que des pouvoirs de consultation.

"Certes, les enseignants ont des représentants à l'Assemblée universitaire mais ils s'y retrouvent en minorité. De plus, les véritables pouvoirs sont entre les mains du Conseil et du Comité exécutif", devait dire M. Gauthrin. Pour sa part, le sociologue Guy Rocher a fait remarquer que, selon lui, le pouvoir se situe plutôt au Comité de régie. "Présidé par le recteur et composé des cinq vice-recteurs et du secrétaire général, c'est à ce comité que revient, d'affirmer M. Rocher, devait ajouter plus tard "que les professeurs sont pris dans une machine anonyme."

M. Rocher lui-même inscrit sur la liste des "rectorables" a souhaité que celui qui sera nommé à ce poste favorise une décentralisation des pouvoirs. Toutefois, son collègue Jacques Dofny ne partage pas cette opinion. "Il est illusoire de penser que la nomination d'une personne puisse changer quelque chose. Il faut procéder à une refonte en profondeur de la Charte," a-t-il déclaré.

La procédure de nomination

Comme il fallait s'y attendre, plusieurs participants ont de nouveau dénoncé la procédure de nomination du recteur, "cette fausse élection, cette nomination camouflée", telle que l'a qualifiée Guy Rocher.

GUY ROCHER GRAND FAVORI

Le sociologue Guy Rocher de l'U. de M. a été le premier choix des professeurs lors de la consultation organisée conjointement par l'Association des professeurs et du syndicat des enseignants pour la nomination du recteur.

M. Rocher a accumulé 706 points devant ainsi l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, au deuxième rang avec 579 points et le vice-recteur exécutif Paul Lacoste, au 3e rang avec 340 points.

Près de 37% des professeurs ont participé à cette consultation. Au dépouillement du scrutin mardi soir dernier, on comptait 443 bulletins reçus sur un nombre possible d'environ 1,200. Treize bulletins seulement ont été rejetés.

Le professeur Gauthrin a incité ses confrères à participer à ce vote. Citant la Charte, il a décrit les nombreux pouvoirs du recteur. "Il siège au Conseil, au Comité exécutif, au Comité de régie et à beaucoup d'autres comités. Nous devons essayer par ce vote d'influer sur cette nomination importante". M. Gauthrin a d'ailleurs demandé aux professeurs, membres de l'A.U. de se sentir liés aux résultats de la consultation faite par l'association et le syndicat des professeurs.

Par ailleurs, "afin de créer une brèche dans le mur du silence entourant la nomination du recteur", M. Gabriel Gagnon a demandé au président du Comité de consultation, M. Jean Martucci de révéler le contenu des délibérations du comité quand ce dernier les remettra au Conseil. "Nous pourrions alors juger de la décision du Conseil" a ajouté M. Gagnon. Au début du colloque, M. Martucci avait précisé que le comité n'avait pas encore pris de décision à propos de cette demande.

Service à la population

Fait à remarquer, une idée émise par l'un des invités n'a pas retenu au cours des débats l'attention des professeurs. C'est celle qu'a défendue sans nuance, M. Gaston Michaud, travailleur dans un quartier populaire et commissaire "par accident", selon ses propos, à la CECM. Il a tout simplement demandé au prochain recteur "de sortir l'Université de Montréal de sa schizophrénie et de la mettre réellement au service de toute la population".

"Pour les gens de mon quartier (Saint-Louis), a-t-il affirmé, l'Université est aussi loin que le Pérou. La montagne descend parfois vers nous sous forme de travailleurs sociaux, de médecins et d'avocats. Ils ont été pour la plupart incapables de se solidariser avec les gens du milieu." Selon M. Michaud "l'Université est schizophrène, elle renouvelle toujours la même élite culturelle et l'impose à la population au lieu de lui rendre service en formant des

gens articulés, compétents et respectueux des cultures populaires."

Si les participants au colloque se sont montrés peu intéressés à discuter du rôle de l'Université dans la société, ils ont par ailleurs écouté attentivement le vice-président du SPUS qui, prenant comme exemple la crise financière que connaît actuellement l'Université de Sherbrooke et la réaction de cette institution à la syndicalisation des professeurs, a accusé les universités québécoises "d'obéissance passive à l'égard des directives gouvernementales". Pour M. Casterman, ces universités devraient plutôt se rapprocher de ses unités de base, faire front commun avec elles pour s'imposer devant le ministère de l'Éducation.

Un professeur se dit prêt

Le colloque du SGPUM et de l'APUM aura permis aux professeurs de connaître les intentions de deux personnes dont les noms figurent sur la liste des 43 suggestions pour la nomination du recteur. Il faudrait parler plutôt de 41 noms puisque le président du Comité de consultation, M. Jean Martucci, a déclaré qu'ayant accepté de siéger à ce comité, il n'avait aucune intention de devenir recteur. D'ailleurs dans une lettre adressée à tous les membres de l'Assemblée universitaire, MM. Martucci et Jean Gagné demandent de ne pas être considérés "parmi les personnes susceptibles d'accepter le poste pour lequel" ils doivent faire des recommandations au Conseil de l'Université.

Quant à l'historien Michel Brunet, il s'est dit prêt à accepter le poste pour cinq raisons: "le recteur doit à la fois être un enseignant et un chercheur, avoir de l'expérience administrative, pouvoir s'adresser aux contribuables qui paient pour l'enseignement supérieur, n'être pas lié à l'administration actuelle et surtout se montrer apte à défendre l'Université devant l'État."

Raymond Carbonneau

COMMUNICATION DU RECTEUR

Pour répondre à de nombreux membres du milieu universitaire qui désirent savoir s'il accepterait un renouvellement de son mandat comme recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry répond qu'il est disponible.

sies, on remarque le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie (4e rang, 288 points), le professeur Fernand Dumont de l'Université Laval (5e rang, 262 points), le doyen Henri Favre (7e rang, 230 points), l'économiste Jacques Parizeau (8e rang, 229 points), et le criminologue Marie-Andrée Bertrand (10e rang, 211 points).

Le président du SGPUM, M. Jacques L'Écuyer qui préside conjointement le dépouillement du vote avec le vice-président de l'APUM, Maurice St-Jacques, s'est dit satisfait du pourcentage des participants à cette consultation. Il a, de plus, précisé, que ces résultats seront transmis à l'Assemblée universitaire et au Comité de consultation pour la nomination du recteur.

R.C.